

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 11 mai 2017 à 19 h 30**  
Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon, chemin Nicolas-Bogueret 12b, 1219 Aïre

**Présents** : le comité (voir la liste de présences)

**Excusés** : le Conseil administratif, Mesdames Marinette Delfosse, contrôleuse aux comptes, Béatrice Besse, membre du comité, Myriam Bommer, présidente locataires de la grande tour, Cynthia Rochat, Messieurs Jean-Paul Tassotti, contrôleur aux comptes, Bahram Bani Hachemi, Roland Rey-Mermier, membre du comité.

**Robert Borgis** ouvre l'assemblée et annonce qu'il sera le fil d'Ariane de ce soir et donnera la parole aux divers intervenants.

### **1. Accueil du Président**

**Gjon Thaqi** souhaite la bienvenue et remercie les personnes d'être venues. Il lit la liste des excusés.

**Martin Schaub**, Président du Conseil municipal, prend la parole puisqu'il doit partir avant la fin. Cette assemblée est le dernier événement pour lui en tant que président du Conseil municipal. Le quartier va se développer mais nous en avons l'habitude. Beaucoup de défis sont à relever, les craintes sont légitimes mais il croit que ce quartier a toujours fait preuve d'une ouverture, d'une confiance en ce qu'il est et pourrait être. Restons vigilants et confiants. Certains membres du comité suivent ces changements comme vous et vous accompagneront. Beaucoup de questions se posent aussi pour le Conseil municipal qui est lui aussi convaincu que ce poumon est important pour la commune de Vernier. Les changements peuvent amener du positif au quartier. Il souhaite une bonne assemblée générale et une longue vie à l'Association des Intérêts d'Aïre et du Lignon.

L'assemblée remercie le président du Conseil municipal.

### **2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2016**

Cette année le procès-verbal ne sera pas lu. Des copies du Procès-Verbal ont été mises à disposition sur la table à l'entrée. Les membres acceptent de voter sur celui-ci en toute confiance. Le Procès-Verbal est approuvé.

### **3. Rapport d'activités 2016**

Le Comité de l'AIALI s'est réuni une dizaine de fois.

Le Président, **Gjon Thaqi**, présente les différentes activités de l'année :

- Pétition et réunion publique en juin relative au projet d'un centre de 200 places pour réfugiés mineurs non accompagnés prévu sur une parcelle située à côté de l'école d'Aïre
- Fête des Promotions à Vernier. (Toujours la problématique des participants qui viennent avec leur propre pique-nique) (recette CHF 218.00)
- Deux soirées pour la Fête des 50 ans du Lignon (stand de raclette) (recette CHF 413.00)
- Soirée de printemps (thème la salsa) pour remplacer la traditionnelle soirée choucroute de la fête de l'Escalade qui n'était plus assez fréquentée
- Recours retiré contre le déclassement de la zone du projet de l'IEPA « La Bourdonnette »
- Recherche de nouveaux membres : 43 nouveaux membres nous ont rejoint grâce à l'envoi de 314 lettres par la trésorière

A fin 2016 nous comptons 535 membres.

Le Président souhaite longue vie à l'association qui existe depuis 60 ans.

L'assemblée applaudit le Président et remercie le comité pour son travail.

#### 4. Rapport financiers

**Michèle Finger** présente les comptes. La plus grande charge est toujours le journal ECHO d'Aïre-Le Lignon. L'association a perdu 38 membres par suite de décès, entrées en maison de retraite et déménagements. Elle remercie les membres qui ont renouvelés leur adhésion.

La situation est saine mais il faut être vigilant. Une réserve de CHF 1'500.00 a été constituée pour résoudre le problème du site internet.

L'assemblée la remercie et l'applaudit.

**Daniel Muller** : Je ne comprends pas le montant très élevé des frais de bureau.

**Michèle Finger** : C'est le problème du site. Le site a été piraté et est devenu inutilisable. Un informaticien nous a fait un site tellement professionnel qu'il est impossible à gérer. Un informaticien de l'EPFL a essayé d'alléger le site et n'y est pas arrivé. Entre temps le créateur est décédé. MF a pris contact avec un nouvel informaticien qui demanderait un coût plus élevé pour simplifier le site plutôt que d'en faire un nouveau (CHF 1'000).

**Daniel Muller** : Pourquoi avoir dépensé CHF 2'227.00 en frais juridiques pour « la Bourdonnette » alors que nous savions que l'on allait retirer le recours ?

**Yves Magnin** : C'est à cause du problème des divers projets et des changements d'idées de l'Etat. Le Comité a décidé d'accorder une confiance relative à l'Etat et pour se garantir il a fait un recours pour contraindre l'Etat et le Grand Conseil à faire ce que nous souhaitons et qu'il ne change pas d'avis. Ce recours nous a aidé à négocier. J'ai été défendre le point de vue de l'association au Grand Conseil. Ce recours a contraint le Président du Conseil d'Etat, Monsieur François Longchamp et le Grand Conseil à respecter notre souhait. Dès que nous avons eu les garanties nous n'avons plus de raison de continuer avec le recours donc nous l'avons retiré.

#### 5. Rapport des vérificateurs aux comptes

**Josette Monnier** lit le rapport des vérificateurs aux comptes.

L'assemblée vote la validation des trois rapports et donne décharge au Comité en les remerciant.

#### 6. Démission / Election du comité

Suite à la dernière réunion du Comité, tous les membres souhaitent prolonger leur mandat. Daniel Rochat a présenté Madame **Karine Weekers** habitante du coin de terre et qui souhaite s'investir. Elle est chaleureusement élue.

Discussion sur la question d'avoir des membres suppléants, membres qui avaient demandé à aider lors de certaines manifestations mais ne souhaitaient plus venir régulièrement aux réunions du Comité. Ces membres suppléants ne sont plus du tout venus pour des questions d'âge et de santé notamment. Il est décidé de ne plus avoir de membres suppléants et que, lors des manifestations, le comité recherche des forces supplémentaires de manière ponctuelle.

Le Comité propose donc la suppression des trois membres suppléants : Mesdames Huissoud, Yannick Lachat, et Monsieur Antoine Alarcon.

L'assemblée vote la reconduction des membres du comité, la suppression des trois membres suppléants et le statut de membre suppléant.

## 7. Election du président

Le président est reconduit avec applaudissements.

## 8. Nomination des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs actuels se représentent ainsi que la suppléante.

Ils sont chaleureusement élus et remerciés pour leur travail.

## 9. Cotisations 2018

Le comité propose le statut quo, soit CHF 30.00 par personne seule et/ou couple et CHF 70 par personne morale. Beaucoup de membres paient plus que la cotisation de CHF 30.00.

Les membres acceptent le statut quo au niveau du montant de la cotisation.

## 10. Projet IEPA : La Bourdonnette – Information sur l'état du projet

**Alain Gaumann** présente le projet qui existe depuis plusieurs années et qui n'avait pas avancé depuis deux ou trois ans. Malgré nos efforts pour maintenir le projet en zone villa, cela a été refusé et la zone devient une zone de développement 4A.

Nous avons été auditionnés par la commune pour transmettre les éléments qui nous gênaient dans ce projet. Personne n'est contre, ce sont les modalités de mise en œuvre du projet qui ne nous satisfont pas.

Le projet a été mis à l'enquête publique. Les riverains ont fait part de différentes observations et oppositions, notamment le problème de l'accès aux bâtiments. Initialement l'accès était prévu au niveau du chemin des Sellières, prévu désormais par le chemin des Campanules, c'est un problème car c'est un chemin privé à largeur limitée. Les riverains sont en train de négocier une convention avec la FLPAI : pas d'élargissement du chemin, vitesse limitée à 30 km, signalisation pour que les gens ne l'empruntent pas pour aller au stade, haies végétalisées, entretien et accès de chantier... Ce sera un chantier très lourd qui durera 24 mois. L'accès durant le chantier devrait se faire depuis le chemin des Sellières.

Le recours contre le déclassement de la zone a été retiré en septembre 2016. En octobre 2016 le Plan Localisé de Quartier a été adopté par le Conseil d'Etat. Le projet est sur les rails et la prochaine phase sera l'autorisation de construire. Le calendrier estimatif est fin 2017 pour la demande d'autorisation de construire. Il faudra être très vigilant car il y a possibilité d'opposition à l'autorisation de construire dès qu'elle sera publiée (recours dans les 30 jours). Sans opposition il faudra environ 6 mois pour commencer le chantier donc probablement en 2018. Le bâtiment pourrait être mis en service mi-2020. Il y a donc encore un certain nombre d'étapes à franchir.

La FAO a complètement changé de système et elle n'existe désormais plus que sous forme électronique. Il n'est donc pas aussi simple qu'avant de voir les autorisations de construire. Tous les membres sont donc invités à regarder attentivement quand l'autorisation de construire sera délivrée et à transmettre l'information au Comité.

## 11. Projet reconstruction laboratoire Plan – information sur l'état du projet

**Alain Gaumann** lit le document transmis par Bahram Bahni Hachemi qui a suivi le projet et qui malheureusement n'a pas pu venir ce soir.

Ce sera le bâtiment le plus haut de la presqu'île d'Aire. L'autorisation de construire est rentrée en force.

Questions :

- Lors de la présentation du projet on nous a promis de construire de manière à ce que les arbres restent en place et que les racines soient respectées.

**Alain Gaumann** ne peut répondre à la question et personne dans la salle n'est au courant.

- Est-ce qu'on a pris garde qu'il n'y ait pas de gaz de laboratoire qui s'échappe ?

**Alain Gaumann** : Ce ne sera plus du tout un laboratoire car l'affectation est tout à fait différente. Le gros souci, c'est qu'il y aurait une centaine de véhicules susceptibles de venir dans ce bâtiment. Il y aura donc une recrudescence du trafic sur le chemin des Sellières et il faudra faire face à cette problématique (Zone 30, chicanes, éléments pour ralentir...). Seulement une cinquantaine de places en sous-sol sont prévues.

Ce sont donc quatre projets qui seront réalisés dans cette zone ces 2-3 prochaines années... Il sera important de bien les planifier dans le temps pour limiter les problèmes au maximum les nuisances pour les riverains.

## **12. Information sur le projet d'un centre pour réfugiés mineurs non accompagnés à Aïre**

**Yves Magnin** : Il y a quelque temps nous avons appris incidemment l'existence de ce projet. Personne du point de vue politique n'en parlait alors que c'est une discussion politique. Nous avons été entendus par la commission des pétitions du Grand Conseil. Le projet a évolué de 250 à maintenant 50 mineurs non accompagnés mais avec des familles. L'Hospice Général ne nous dit pas grand-chose. Le Grand Conseil a adopté une résolution pour que ce centre possède un encadrement éducatif. Le Grand Conseil a balayé notre pétition et le PLR et la Gauche s'y sont opposés. Notre pétition n'a donc pas passé la rampe du Grand Conseil. L'Hospice Général et le Conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia peuvent faire maintenant ce qu'ils veulent. Même au sein de la population il y a ceux qui ne veulent pas du tout de réfugiés, d'autres qui en veulent moins...

L'Hospice Général dévoilera son projet le 23 mai 2017.

Le 6 juin une séance publique aura lieu à la salle de l'école d'Aïre durant laquelle l'Hospice Général présentera son projet. Si nous sommes là en nombre cela peut modifier leur position. A vous de jouer pour faire valoir nos options. Notre espoir est là. Il faut que vous participiez à cette rencontre. Nous avons quelques arguments mais je crains que nous devions aller dans des procédures légales.

Le plan directeur communal et cantonal va être revu. La problématique du cycle du Renard n'est pas encore réglée. Dans un premier temps la zone resterait en zone villa. Je crains que l'immeuble que vous avez vu tout à l'heure ne soit pas le plus haut de la zone dans le futur.

Nous avons de vrais défis à relever. La presqu'île doit évoluer positivement.

**Daniel Muller** : comment se fait-il que la pétition de 865 personnes ait été classée sans suite ? C'est le plus beau terrain d'Aïre. On ne veut pas de migrants ici à côté d'une école. Que peut-on faire pour se défendre ?

**Yves Magnin** : Une pétition est déposée devant le Grand Conseil qui peut la renvoyer en commission ou la refuser. Elle a été renvoyée en commission et n'a pas passé pour une voix. C'est le règlement du Grand Conseil.

Il vaut mieux ne pas dire qu'on ne veut pas de migrants. Il est préférable d'accepter un peu pour ne pas tout perdre. C'est une parcelle appartenant à l'Etat. Nous espérons pouvoir retarder le projet.

**Daniel Muller** : quels sont les moyens ?

**Yves Magnin** : un moyen c'est de faire opposition quand l'autorisation de construire sera déposée. Il ne faut pas dévoiler tous nos moyens afin que l'Etat ne puisse pas se préparer. Dans d'autres communes, après un premier succès, cela n'a finalement pas fonctionné.

**Daniel Rochat** : Thierry Apothéloz a probablement proposé au Conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia d'utiliser ce terrain. Or, Thierry Apothéloz est vice-président du conseil d'administration de l'Hospice Général.

- Ces deux casquettes sont choquantes. C'est à nouveau des histoires de copinage.

**Yves Magnin** : je soupçonne, vu qu'au Grand Conseil une écrasante majorité habite la rive droite, que des communes paient pour ne pas avoir de réfugiés.

**Daniel Muller** : on parle de 40 mineurs et de familles donc on va arriver à 450 personnes.

**Yves Magnin** : Allez voir la déclaration du Conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia sur internet. Je vous donne les références si vous m'envoyez un mail.

**Daniel Rochat** : Dans le projet de l'Hospice Général, il est mentionné que les jeunes iront chaque jour dans des centres de formations en ville de Genève. Il y aura donc des navettes, du trafic et seulement des coûts pour Vernier. Si on construisait des villas ce seraient des habitants qui paieraient des impôts.

## 12. Information sur le projet de passerelle entre Aïre et Onex

**Alain Gaumann** décrit les aspects techniques et quelle allure aura la passerelle (liaison pour piétons et cyclistes entre la presqu'île d'Aïre et Onex) présentée il y a 3 ans. Le projet est à bout touchant. Le Conseil municipal a voté un crédit pour participer au financement de cette passerelle. Financement quadripartite : Vernier, Onex, SIG et une subvention cantonale (50% à Vernier et 50% à Onex).

Ce qui nous intéresse c'est le planning : début des travaux 2018 et mise en service en 2020. Les 3 chantiers auront donc lieu en même temps, soit celui de la Passerelle, de « la Bourdonnette » et la reconstruction du laboratoire « Plan » plus éventuellement la démolition du cycle d'orientation. Comment la presqu'île pourra-t-elle supporter tous ces travaux ?

## 14. Activités 2017

Le **président** présente les activités :

- 1<sup>er</sup> avril : soirée Salsa à l'occasion des 60 ans de l'AIALI
- Fête des promotions à Vernier : raclette
- Suivi des projets immobiliers :
  - L'IEPA sur la parcelle de la Bourdonnette
  - Le projet de centre pour mineurs réfugiés non accompagnés
  - Le projet de démolition / reconstruction des laboratoires Plan
  - La passerelle entre la presqu'île d'Aïre et Onex

## 15. Divers

**Annie Marie Girard** : propose que le site internet soit un blog car ils sont gratuits et faciles à mettre à jour.

**Gilbert Bellay** : est déçu car il voit un statut quo à la dernière assemblée comme à celle-ci. Il n'accuse pas du tout le Comité mais trouve que nous sommes des victimes. Il est très affecté que nous n'ayons pas eu gain de cause.

**Alain Gaumann** : quand on se bat, il est difficile d'avoir gain de cause. Nous sommes une petite association avec seulement 535 membres. Le meilleur angle d'attaque reste le plan juridique mais cela coûte cher. Souvent les gens sont d'accord de s'opposer mais quand on parle de prendre un avocat et que cela va coûter les gens ne sont plus là. L'association n'est pas riche.

**Robert Borgis** remercie le Comité et les membres présents avant d'annoncer que la partie officielle et administrative est terminée. Il laisse à Alain Gaumann le soin de présenter le conférencier.

**Conférence de Monsieur Jean-François Bouvier,  
Président de l'Association des Intérêts de Vernier-Village :  
Croissance de l'aéroport de Genève : quelles limites à son développement ?**

**Alain Gaumann** : **Jean-François Bouvier** a été choisi comme invité d'honneur vu que l'Association des Intérêts de Vernier-Village a des problématiques proches des nôtres. C'est ainsi l'occasion de resserrer les liens entre nos deux associations. De plus nous allons voter bientôt sur la problématique que Monsieur Bouvier va développer ce soir.

**Jean-François Bouvier** remercie pour l'invitation. Son association n'a que 44 ans d'âge. Il évoque la problématique liée au bruit de l'aéroport. Il souligne que la seule solution est de faire des pétitions et de trouver des députés qui puissent les soutenir. Il rappelle que sur 100 députés au Grand Conseil, seulement 10, 12 sont domiciliés sur la rive droite.

Il soulève trois nuisances : le bruit de l'aéroport, les odeurs de Givaudan et le bruit de l'autoroute. Dans un futur proche il pourrait y avoir une demi-jonction de l'autoroute au quartier du Vidollet.

44 communes franco-suissees sont touchées par le bruit de l'aéroport.

L'aéroport doit envisager quelle sera la suite de son développement. Le développement prévu en terme de fréquence pose problème.

Le kérosène est le seul agent énergétique non taxé en Suisse.

En 10 ans le nombre de passagers a doublé.

Une pétition a été déposée en 2015 : interdire les vols commerciaux planifiés entre 23 h et 6 heures.

Un aéroport doit répondre à la demande. Si les compagnies développent leurs offres, l'aéroport doit s'adapter d'où plus de bruit, élargissement des heures d'ouverture de l'aéroport...

Dans 10 ans, si le développement n'est pas maîtrisé :

- 25 millions de passagers annuels
- 650 vols par jour
- Un avion qui décolle ou atterrit toutes les 90 secondes

25 millions de passagers sont attendus en 2030.

Le plan climat 2030 a été validé en 2015. Il demande des économies aux habitants de Genève, notamment par rapport au chauffage mais aucune à l'aéroport. Ces dernières années, la pollution a diminué en ville mais l'aéroport pollue de plus en plus.

Vernier est devenue une zone industrielle avec seulement des hangars, pas de bureaux ou des logements à cause du bruit. Ce genre d'affectation n'amène pas de revenus (pas d'impôt). D'autres communes s'en sortent mieux. Mais de Chancy à Versoix toutes les communes sont touchées par le problème du bruit qui va encore augmenter.

Le plus grand risque est que l'aéroport se privatise. Il est temps de le reprendre en main d'où l'initiative pour un pilotage démocratique afin de garantir son caractère public.

Le glissement vers du low-cost est également problématique : travail sur appel, travail à temps partiel... Sur le tarmac, les emplois ne peuvent pas être pris par des genevois parce qu'ils sont

trop peu rémunérés. A l'aéroport, la situation du point de vue social est dramatique et il y a une grande tension parmi le personnel avec notamment une montée de l'extrémisme.

On peut se poser la question : Que rapportent réellement les passagers supplémentaires.

#### **Résumé du débat :**

- Pourquoi ne collaborerait-on pas avec Lyon ? Pourquoi l'aéroport de Lyon ne se développerait-il pas avec un soutien de l'Etat de Genève ?

**Jean-François Bouvier** : Lyon est sous-utilisé puisqu'en France on privilégie Paris. Le Conseil d'Etat s'est retiré des discussions et il n'y en a plus aucune aujourd'hui. L'idée de privatiser l'aéroport de Lyon est dans l'air. La seule solution serait une navette entre Genève et Lyon qui soit plus rapide que l'actuelle.

- Ne sous-estimons pas les problèmes sociaux de la France et tout le côté aléatoire en France.
- Aujourd'hui une seule piste existe à Cointrin. Plusieurs pistes seront-elles construites ?

**Jean-François Bouvier** : Il n'est pas possible de construire deux pistes. On ne parle que de la piste existante.

- Qu'en est-il des conditions à Zurich ? Comparable à Genève ?

**Jean-François Bouvier** : Ce n'est pas mieux ailleurs. Zurich est très bien placé pour les longs courriers et des moyens courriers qui amènent des passagers. Zurich doit faire avec l'Allemagne qui est très ferme et catégorique. Les contraintes doivent donc être acceptées, les heures de fermeture respectées.

**Jean-François Bouvier** : André Schneider, le directeur de l'aéroport est sympathique et comprend parfaitement les problèmes mais pour 75% d'entre eux a dit qu'il ne pouvait rien faire.

**Robert Borgis** remercie encore le conférencier, le comité et les membres présents. Il lève la séance et invite à se joindre à la traditionnelle verrée.